

| | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|----|----|----|
| | EN | ES | IT | NL | DA | NO | AR |
| | FR | DE | PT | EL | FI | SV | RU |
| CS | HU | LV | PL | BG | SL | KO | TH |
| ET | LT | MT | RO | SK | TR | MS | ZH |

MODE D'EMPLOI

FR

GANTS ET MANCHETTES ANSELL D'USAGE GÉNÉRAL



Europe

Ansell Healthcare Europe NV
Blvd International, 55
1070 Brussels, Belgium
☎ +32 2 528 74 00 📠 +32 2 528 74 01
www.anselleurope.com

United States

Ansell Healthcare Products Inc.
200 Schulz Drive, Red Bank NJ 07701
☎ +1 732 345 54 00 📠 +1 732 345 15 75
www.ansellpro.com

Japan

Tokyo
☎ +81 3 5805 3741

Malaysia

Ansell Shah Alam Sdn Bhd
☎ +60 3 5541 9797

Canada

105 Lauder Street, Cowansville J2K 2K8
☎ +800 363 8340

Australasia

Ansell Limited
Level 3, 678 Victoria Street,
Richmond, Vic, 3121
☎ +61 3 9270 7270 📠 +61 3 9270 7300
www.ansellasiapacific.com

GP

A. Utilisation

Ces gants et manchettes sont essentiellement conçus pour protéger les mains et les avant-bras contre les risques mécaniques. Ils sont conformes aux dispositions de la Directive européenne 89/686/CEE et de ses amendements et portent le marquage requis. Ils respectent également les normes européennes applicables. Nous vous demandons instamment de veiller à ce que ces gants et manchettes soient utilisés uniquement dans les applications pour lesquelles ils sont prévus.

Explication des pictogrammes :



A: résistance à l'abrasion
B: résistance à la coupe
C: résistance à la déchirure
D: résistance à la perforation

A B C D
EN 388: 2003



A: inflammabilité
B: chaleur de contact
C: chaleur convective
D: chaleur radiante
E: petites projections de métal en fusion
F: quantités importantes de métal en fusion

A B C D E F
EN 407: 1994



A: froid convectif
B: froid de contact
C: imperméabilité à l'eau

A B C
EN 511: 1994

Attestation de type CE délivrée par Centexbel Belgium (I.D. 0493), Technologiepark 7, B-9052 Zwijnaarde.

Pour obtenir un double de la Déclaration de conformité ou de plus amples informations sur les performances du produit, veuillez contacter Ansell.

B. Précautions d'emploi

N'UTILISEZ JAMAIS CES GANTS ET MANCHETTES POUR MANIPULER DES PRODUITS CHIMIQUES. Ils ne doivent pas non plus être utilisés comme protection contre des lames dentées ou contre les flammes ni lorsqu'il existe un risque d'enchevêtrement dans des pièces mécaniques en mouvement.

Avant toute utilisation, examinez les gants ou les manchettes pour déceler le moindre défaut ou toute imperfection. Évitez de porter des gants ou des manchettes endommagés, souillés ou usés. Garder les gants à l'abri de toute exposition à une flamme nue.

C. Constituants / Matières premières dangereuses

Certains gants et certaines manchettes sont susceptibles de contenir des constituants dont on sait qu'ils représentent une cause potentielle d'allergies chez les sujets sensibilisés qui peuvent développer une irritation et/ou une allergie de contact. En présence d'une réaction allergique, il est impératif de consulter un médecin dans les plus brefs délais.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à prendre contact avec le Service Technique d'Ansell.

D. Instructions d'entretien

Entreposage : Entrepochez les gants et les manchettes à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit frais et sec.

Gardez-les à l'abri de toute exposition à l'ozone ou à une flamme nue.

Lessivage : les gants et les manchettes peuvent être lessivés de 40 à 60 °C maximum. Toutefois, le client ou le blanchisseur est responsable des performances des gants après lessivage. Ansell ne peut pas en être tenu responsable.

E. Élimination

Les gants et manchettes usagés risquent d'être contaminés par des agents infectieux ou autres matières dangereuses.

Il vous est instamment demandé de les éliminer en vertu de la réglementation locale. Pas de décharge ou d'incinération sans contrôle.

Ansell

Ansell